

Chaque début d'année, l'équipe du réseau Inosys de la Chambre d'agriculture des Pays de La Loire estime les résultats économiques des élevages laitiers sur l'année civile écoulée. Ce travail est réalisé avant l'arrivée des premières comptabilités de l'année concernée, en collaboration avec Seenovia.

Ce document s'articule en trois parties. Tout d'abord une présentation des hypothèses d'impacts de la conjoncture économique, puis des effets climatiques et enfin les effets cumulés de ces deux facteurs sur les résultats économiques de 2023 et le prix de revient du lait dans deux systèmes spécialisés en conventionnel et en agriculture biologique.

1. INDICATEURS DE CONJONCTURE ECONOMIQUE 2023

a. Progression du prix du lait

Sur l'année civile, les observations indiquent que le prix de vente du lait a progressé en conventionnel et en bio de respectivement +18 et +23 €/1000l par rapport à 2022.

Les systèmes conventionnels diversifiés avec des cultures de vente ont vu le prix des céréales diminuer significativement (- 50 €/t pour le blé).

En systèmes laitiers bios, les céréales sont pour la plupart autoconsommées. Malgré un effondrement des prix des céréales bios, les élevages bovins laitiers spécialisés sont ainsi peu touchés.

b. Charges opérationnelles à la hausse

Dans l'ensemble, les charges opérationnelles progressent de + 9% en système conventionnel et + 4% en système bio par rapport à 2022.

Le prix du concentré azoté a progressé en conventionnel et est resté stable en bio.

Le prix engrais progressent de +22%, celui des semences de +7% et les prix des produits phytosanitaires et des frais de récolte de +9%. Les frais d'élevage progressent de +4 à +7% selon les postes.

c. Charges de structure

Entre 2022 et 2023, les charges de structure progressent en moyenne de 5% en système conventionnel et 2 % en système bio. La mécanisation est un des postes les plus impactés, avec une augmentation +7%.

Le produit brut d'exploitation progresse de +3% en système conventionnel et +4% en système bio. Dans les deux systèmes, en ne prenant en compte que les aspects économiques conjoncturels, il a progressé plus vite que les charges opérationnelles et de structure.

Le tableau 1 suivant présente les différentes hypothèses d'évolutions des prix de vente et d'achats retenus pour les simulations en systèmes conventionnels et bios en 2022 et 2023.

Tableau 1 : Principaux facteurs économiques pris en compte pour estimer l'évolution des postes de produits et de charges en 2023 par rapport à 2022

Systèmes laitiers		Conventionnel		Agrobiologie	
		Situation en 2022	2023 (évolution 2022/23)	Situation en 2022	2023 (évolution 2022/23)
Produits	Volume de lait vendu	649 380	=	440 750	=
	Prix de base	425 €/1000 L	443 €/1000 L (+18 €/1000 L)	478 €/1000 L	490 €/1000 L (+23 €/1000 L)
	Prix payé	446 €/1000 L	464 €/1000 L	482 €/1000 L	505 €/1000 L
	Prix des réformes	4,60 €/kg	= (1540 €/réf)	4,60 €/kg	= (1 404 €/ref)
	Prix de vente du Blé	280 €/T	230 €/T (- 18%)	315 €/T	= (mélange céréaliier)
	Aide MAB			6 200 € (MAB)	= (MAB)
Charges opérationnelles	Prix du correcteur azoté	483 €/T	495 €/T (+ 2%)	1 105 €/T	1 092 €/T (- 2%)
	Prix du concentré de production	381 €/T	400 €/T (+ 5%)		
	Prix du concentré énergétique	280 €/T	350 €/T (+ 25 %)	315 €/T	= 315 €/T
	Frais d'élevage		+ 4,2%		+ 4,2 %
	Engrais azoté ou compost bio		2,2 €/Unité d'N		46 €/T (amendements organiques)
Charges structures	Mécanisation		+ 7%		+ 7%
	Carburant	1,60 €/L	1,32 €/L (- 17 %)	1,60 €/L	1,32 €/L (- 17 %)
	Bâtiments		- 4 %		- 4 %
	Diverses charges de structures		+ 1 à 1,5 %		+ 1 à 1,5 %
Autres	2 SMIC nets	31 260 €	32 960 € (+5,4%)	31 260 €	32 960 € (+5,4%)
	Taux rémunération capitaux propres		3%		3%

2. 2023 : une bonne année fourragère

a. Retour à des rendements moyens en céréales

Les rendements en céréales sont dans la moyenne des cinq années précédentes que ce soit pour les céréales à paille ou pour les oléo-protéagineux.

b. Bons rendements fourragers

Les rendements en maïs ensilage de 2023 sont supérieurs de 25% à la moyenne dans tous les systèmes. Ils atteignent 14,3 T de MS/ha en conventionnel et 11,7 T de MS/ha en bio. Ce maïs, de meilleure qualité que celui de 2022, est en général consommé sur le dernier trimestre de l'année 2023 et en 2024.

Les rendements annuels en herbe sont moins élevés que la moyenne. Ils occasionnent une variation de stocks négative, voire des achats de fourrages dans les systèmes herbagers.

Au global, ces évolutions de rendements ont occasionné une augmentation de stocks fourragers en élevages conventionnels (+6€/1000L). Au contraire, des achats ou bien des baisses de stocks en systèmes bios (-4€/1000L).

c. Diminution des volumes de lait vendus en bio

Sur l'année civile, la mauvaise qualité des maïs ensilage récoltés en 2022 et de l'herbe en 2023 a provoqué une diminution de 5% en bio du volume de lait vendu par élevage, due principalement à une diminution du lait par vache.

En conventionnel, le volume vendu par site est maintenu mais avec 2,5% de vaches supplémentaires.

Tableau 2 : Facteurs climatiques pris en compte dans les évolutions de revenus 2023 et par rapport à une année moyenne

Systèmes laitiers		Conventionnel		Agrobiologie	
		Moyenne 10 ans	2023 (évolution 2022/23)	Moyenne 10 ans	2023 (évolution 2022/23)
Céréales	Rendement Céréales	72 qx/ha	76 qx/ha (+ 5%)	35 qx/ha	=
	Rendement Paille	4,2 T/ha	=	3,0 T/ha	=
Fourrages	Rendement Maïs	11 TMS/ha	14,3 TMS/ha (+ 5%)	9 TMS/ha	11,7 TMS/ha (+ 30%)
	Rendement Herbe	7,3 TMS/ha	6,5 TMS/ha (- 10%)	5,8 TMS/ha	5,4 TMS/ha (-10%)
Animaux	Production VL présente (l)	8 250	8 044 (- 2,5%)	5 940	5 640 (- 5%)
	Consommation concentré		+210 kg/VL (énergie)		-30 kg/VL (azote)
	TB (g/l)	42,1	42,6 (+ 0,5 pt)	43,0	43,8 (+ 0,8 pt)
	TP (g/l)	33,8	34,0 (+ 0,2 pt)	32,5	32,0 (+ 0,5 pt)

3. Impacts cumulés de la conjoncture économique et du climat 2023

a. Présentation des cas types, supports des simulations

Pour estimer les impacts séparés puis cumulés des facteurs conjoncturels et climatiques, ceux-ci ont été appliqués sur une dizaine de systèmes laitiers représentatifs de ceux présents en Pays de la Loire. Cette partie du document illustre ce travail sur les deux types de systèmes laitiers spécialisés conventionnel et bio les plus présents en Pays de la Loire.

Tableau 3 : Caractéristiques des systèmes de départ pris en compte pour les simulations

		Conventionnel - Silo de maïs ouvert au printemps 40 % maïs dans la SFP (Cas-type n°3)	Agrobiologie - 10 % de maïs dans la SFP (Cas-type n°9)
Associés	UTH	2,0	2,0
Salariés	UTH	0,2	0,3
SAU	ha	95	118
SFP	ha	69	103
Cultures de ventes ou autoconso.	ha	27	15
Part de Maïs dans la SFP	% SFP	42 %	10 %
Lait vendu	l	649 380	440 750
Lait vendu/UTH	l/UTH	295 000	191 630
Lait vendu/VL présente	l/VL	8 220	5 440



b. Résultats en système spécialisé conventionnel : maintien des résultats économiques de 2022

Le graphique 1 ci-dessous présente les effets de la conjoncture économique et les effets climatiques sur l'EBE avant main d'œuvre (MO) du système conventionnel 40% maïs, depuis 2019.

Pour chaque année y sont présentés :

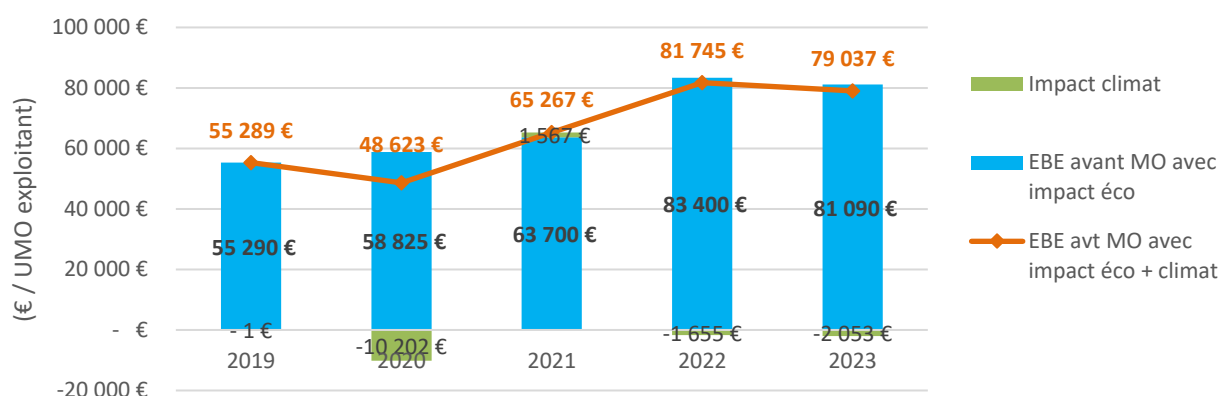
- L'EBE avant MO
- L'incidence des facteurs climatiques
- L'EBE avant MO avec prise en compte de l'impact conjoncture et climatique

L'EBE avant MO permet de rémunérer le travail, de pourvoir aux prélèvements privés et de rembourser les annuités et les frais financiers.

Par rapport à 2022, l'EBE avant MO de 2023 diminue de 2 700 €/UMO exploitant. Néanmoins, il reste proche des 80 000 €/UMO.

Il atteint 250 €/1000l ou 43 % du produit brut d'exploitation.

Graphique 1 : Évolution de 2019 à 2023 de l'EBE avant main d'œuvre en système conventionnel avec 40 % de maïs dans la SFP



c. Prix de revient* du lait conventionnel : 454 €/1000 l (+31 €/1000l)

Le prix de revient du lait conventionnel 2023 est impacté par la hausse des charges (+17 €/1000l), et par les effets climatiques et la baisse du volume produit (+ 14€/1000 l). Ainsi pour se rémunérer 2 SMIC annuels nets (32 960 €/UMO), il faudrait un prix payé minimum de 454 €/1000l pour l'année civile 2023 (tableau 4).

Le prix du lait payé 2023 est supérieur au prix de revient 2023 ce qui permet une rémunération équivalente à 2,1 SMIC/UMO exploitant.

Tableau 4 : Estimation du prix de revient 2023 pour le système conventionnel avec 40 % de maïs dans la SFP

* Prix de revient = prix du lait à partir duquel la main d'œuvre associé est rémunérée à 2 SMIC nets + 30 % de MSA sur l'atelier lait.

	Estimation (€/1 000 L)
Prix revient 2022 du Cas-type	423 €
• Impacts indices économiques (hausse des charges et des produits)	+ 17 €
Prix revient 2023 du Cas-type (prise en compte de l'impact conjoncture)	440 €
• Impacts effet climatique (quantité et qualité des fourrages, lait/VL)	+ 14 €
Prix revient estimé 2023	454 €

d. Résultats en système spécialisé bio : faible évolution des résultats économiques

Le graphique 2 ci-dessous présente les effets de la conjoncture économique et les effets climatiques sur l'EBE avant main d'œuvre (MO) du système agrobiologie 10% de maïs dans la SFP, depuis 2019.

Pour chaque année y sont présentés :

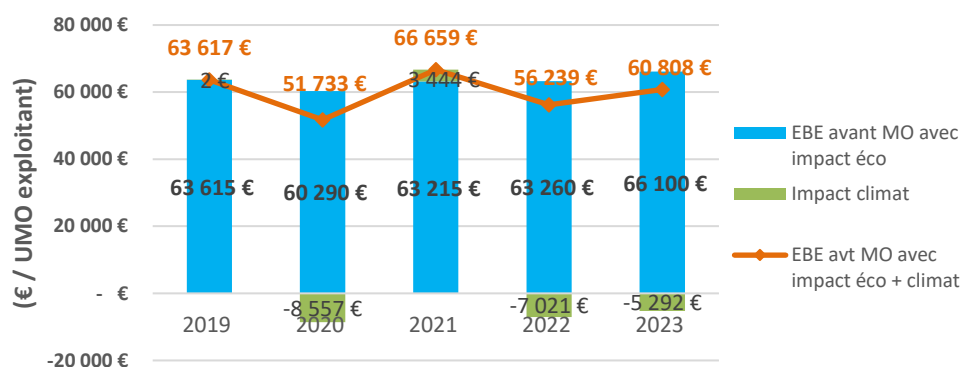
- L'EBE avant MO
- L'incidence des facteurs climatiques
- L'EBE avant MO avec prise en compte de l'impact conjoncture et climatique :

L'EBE avant MO permet de rémunérer le travail, de pourvoir aux prélèvements privés et de rembourser les annuités et les frais financiers.

Par rapport à 2022, l'EBE avant MO de 2023 augmente de 4 570 €/UMO exploitant. Il est proche des 60 000€/UMO.

Il atteint 290 €/1000l ou 38% du produit brut d'exploitation.

Graphique 2 : Évolution de 2019 à 2023 de l'EBE avant main d'œuvre en système laitier spécialisé bio avec 10% de maïs dans la SFP



e. Prix de revient* du lait bio : 527 €/1000l (+34 €/1000l)

Le prix de revient du lait bio 2023 est impacté par la hausse des charges (+23 €/1000l) et par les effets climatiques et la baisse du volume produit (+ 11€/1000 l). Ainsi pour se rémunérer 2 SMIC annuels nets (32 960 €/UMO), il faudrait un prix payé minimum de 527 €/1000l pour l'année civile 2023 (tableau 4).

Le prix de revient 2023 est supérieur au prix du lait payé 2023 qui permet une rémunération équivalente à 1,7 SMIC/UMO exploitant, proche de celle de 2022.

Tableau 5 : Estimation du prix de revient 2023 pour le système bio avec 10 % de maïs dans la SFP

* Prix de revient = prix du lait à partir duquel la main d'œuvre associée est rémunérée à 2 SMIC nets + 30 % de MSA sur l'atelier lait.

	Estimation (€/1 000 L)
Prix revient 2022 du Cas-type	493 €
• Impacts indices économiques (évolution prix produits et charges)	+ 23 €
Prix revient 2023 du Cas-type	516 €
• Impact effets climatiques (quantité et qualité des fourrages, lait/VL)	+ 11 €
Prix revient estimé 2023	527 €



Ce travail de projection est délicat. Il se veut illustratif de méthode. Il incite à la réalisation d'une projection dans chaque ferme. Chaque éleveur peut situer ses résultats 2023 au travers des différents repères fournis à l'aide de cas types représentatifs des systèmes laitiers des Pays de la Loire (<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/reperes-technico-economiques-des-elevages-laitiers-en-pays-de-la-loire-conjoncture-2023/>).

Chaque exploitant peut également à l'aide de ce document, se projeter sur ses résultats 2023 afin d'estimer ses résultats et ainsi mettre en place différentes stratégies techniques ou économiques afin de conserver un équilibre financier de son élevage et une rémunération du travail cohérente.



CONTACTS

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Pôle BOVINS – Direction ÉLEVAGE
9 rue André-Brouard
CS 70510
49 105 ANGERS Cedex 02

CHEVALIER Guillaume (Maine-et-Loire)

06 61 74 43 28
guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

GABORIAU Laurent (Vendée)

06 78 84 45 12
laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

HUCHON Jean-Claude (Loire-Atlantique)

06 45 70 21 67
jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

MORIN Charlotte (Mayenne)

06 88 87 67 53
charlotte.morin@pl.chambagri.fr

RONDEAU Domitille (Sarthe)

07 62 66 83 62
domitille.rondeau@pl.chambagri.fr

ZIELINSKI Coralie (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire)

06 26 31 12 12
coralie.zielinski@pl.chambagri.fr



pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

